

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds international Onex (le « **Fonds** ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Onex Canada Asset Management Inc. au 416 362-7711 ou au advisorinfo@onex.com, ou visitez le www.onex.com/onex-private-wealth (en anglais seulement).

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 26 septembre 2025 ou vers cette date, l'objectif de placement du Fonds sera modifié pour un mandat mondial, sous réserve de l'approbation des porteurs de titres du Fonds (la **modification de l'objectif de placement**). Le nouvel objectif de placement proposé du Fonds est de chercher à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de titres de capitaux propres mondiaux assortis d'un profil risque-rendement attrayant. **Si la modification de l'objectif de placement est mise en œuvre, le nom du Fonds deviendra « Fonds d'actions mondiales Onex » à la même date et une rémunération au rendement sera instaurée avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2025.** La rémunération au rendement sera payable pour chaque trimestre civil (chacune, une **période de calcul**) et correspondra à 20 % du rendement de la série qui excède le rendement de l'indice de référence pendant la période de calcul, sous réserve du seuil, plus les taxes applicables. L'**indice de référence** sera composé à 50 % de l'indice MSCI World Net Total Return (rendement total net en dollars canadiens), à 25 % de l'indice MSCI World Mid Cap Net Total Return (rendement total net en dollars canadiens) et à 25 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX. La rémunération au rendement sera uniquement payable dans la mesure où la valeur liquidative de la série à la fin de la période de calcul est supérieure à la valeur liquidative de la série pour la période de calcul au cours de laquelle la dernière rémunération au rendement a été payée (le **seuil**). Si le rendement de la série du Fonds est inférieur au rendement de l'indice de référence pendant la période de calcul (une **insuffisance**), aucune rémunération au rendement ne sera payable tant que l'insuffisance cumulative pour toute période de calcul antérieure n'aura pas été compensée.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	ONX1003	Gestionnaire du Fonds :	Onex Canada Asset Management Inc.
Date de création de la série :	12 mars 2024*	Gestionnaire de portefeuille :	Onex Canada Asset Management Inc.
Valeur totale du Fonds au 30 avril 2025 :	180 713 833 \$	Distributions :	Annuellement, en décembre, avec des distributions mensuelles ou plus fréquentes de revenu net et/ou de gains en capital nets, au gré du gestionnaire. Les distributions sont automatiquement utilisées pour souscrire des parts supplémentaires du Fonds, sauf si vous faites le choix par écrit de les recevoir en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,78 %	Placement minimal :	Placement initial, 1 000 \$; chaque placement additionnel, 50 \$

*Le Fonds a été créé initialement le 12 novembre 2010 et ses parts étaient offertes seulement dans le cadre d'une dispense de l'obligation de prospectus.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds a comme objectif principal d'offrir une plus-value du capital en investissant principalement dans plusieurs types de titres axés sur la croissance et sur la valeur inscrits à la cote de bourses internationales situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (30 avril 2025)

Répartition des placements (30 avril 2025)

	% de la valeur liquidative du Fonds		
1. Lloyds Banking Group PLC	4,27 %	Industrie	20,42 %
2. Air Liquide SA	4,15 %	Services financiers	19,87 %
3. Generali	3,73 %	Santé	9,53 %
4. Bankinter SA	3,00 %	Consommation de base	10,36 %
5. Shell PLC	2,80 %	Technologies de l'information	11,29 %
6. Airbus SE	2,79 %	Matériaux	7,29 %
7. Nestlé SA	2,76 %	Immobilier	5,56 %
8. Siemens AG	2,69 %	Consommation discrétionnaire	5,81 %
9. Sumitomo Mitsui Financial GR	2,63 %	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,46 %
10. Jet2 PLC	2,52 %	Services de communication	3,60 %
		Énergie	2,80 %
Pourcentage total des 10 principaux placements :	31,34 %		
Nombre total de placements :	54		

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Onex Canada Asset Management Inc. estime que la volatilité de ce Fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

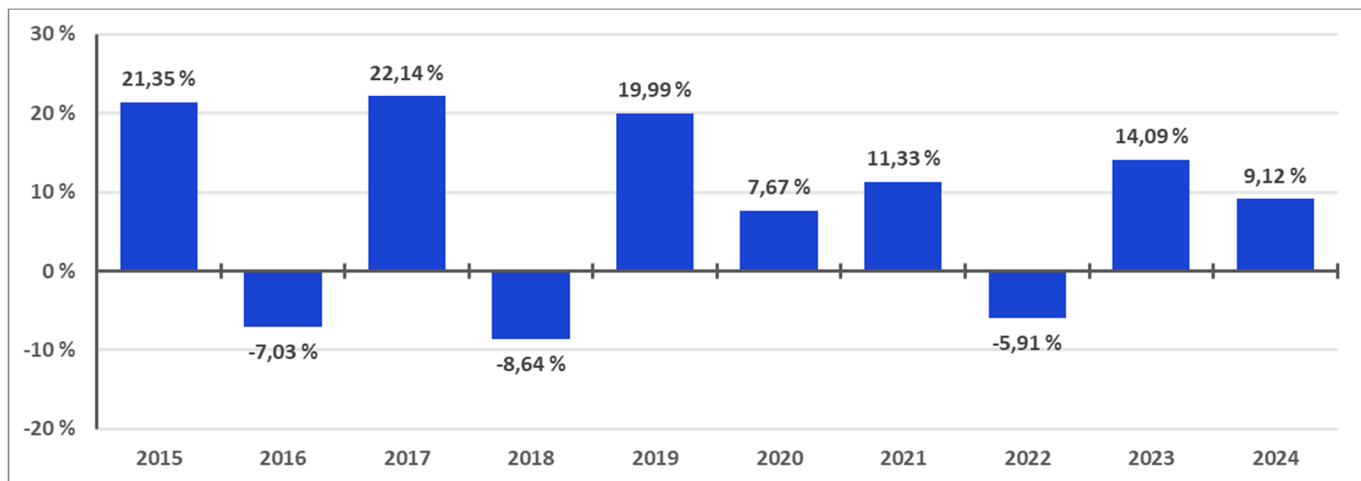
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série F du Fonds au cours des 10 dernières années*. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du Fonds chacune des 10 dernières années*. La valeur du Fonds a diminué pendant 3 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendement sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du Fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années et jusqu'au 30 avril 2025*. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au début de la période
Meilleur rendement	19,43 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait à 1 194,32 \$.
Pire rendement	-15,77 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait à 842,25 \$.

Rendement moyen

Au 30 avril 2025, une personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du Fonds il y a 10 ans détiendrait 1 972,67 \$*, soit un rendement annuel composé de 7,03 %.

*Le Fonds n'était pas un émetteur assujéti avant le 12 mars 2024. Les frais du Fonds auraient été supérieurs pendant cette période si le Fonds avait été assujéti aux exigences réglementaires supplémentaires applicables à un émetteur assujéti. Le Fonds a obtenu une dispense lui permettant de présenter les données sur le rendement de la période avant qu'il ne devienne un émetteur assujéti. Cette dispense permet au Fonds d'utiliser les données sur le rendement qui illustrent le rendement des parts de série A du Fonds depuis leur création jusqu'au 31 juillet 2023 ainsi que celui des parts de série F du 31 juillet 2023 au 12 mars 2024, dans chaque cas rajusté comme si les frais de gestion de la série F étaient en vigueur à ce moment-là.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce Fonds pourrait convenir aux investisseurs qui :

- ciblent une plus-value du capital à long terme
- veulent des actions exposées à des marchés internationaux situés à l'extérieur des États-Unis et du Canada
- peuvent tolérer un niveau de risque moyen
- investissent de moyen à long terme

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant d'impôt à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, que vous les receviez en argent ou qu'elles soient réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent à l'achat de parts de série F du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2024, les frais des parts de série F du Fonds s'élevaient à 0,92 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration et des frais d'exploitation des parts de série F du Fonds.	0,78 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,14 %
Frais du Fonds	0,92 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payable à la société de votre représentant à l'égard des parts de série F du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais afférents à la série F	Les parts de série F ne vous sont offertes que si vous avez un compte à honoraires auprès de la société de votre représentant et que la société a conclu une entente avec nous. Vous versez à la société de votre représentant des honoraires pour des conseils en placement et d'autres services.
Frais d'opérations à court terme	Nous pourrions imposer des frais de 2 % de la valeur actuelle des parts de série F si vous les faites racheter ou les échangez dans les 30 jours suivant leur souscription.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Onex Canada Asset Management Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Onex Canada Asset Management Inc.
130, rue Adelaide Ouest, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 3P5
Site Web : www.onex.com/onex-private-wealth
Adresse courriel : advisorinfo@onex.com
Téléphone : 416 362-7711

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de série O du Fonds international Onex (le « **Fonds** ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Onex Canada Asset Management Inc. au 416 362-7711 ou au advisorinfo@onex.com, ou visitez le www.onex.com/onex-private-wealth (en anglais seulement).

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 26 septembre 2025 ou vers cette date, l'objectif de placement du Fonds sera modifié pour un mandat mondial, sous réserve de l'approbation des porteurs de titres du Fonds (la **modification de l'objectif de placement**). Le nouvel objectif de placement proposé du Fonds est de chercher à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de titres de capitaux propres mondiaux assortis d'un profil risque-rendement attrayant. **Si la modification de l'objectif de placement est mise en œuvre, le nom du Fonds deviendra « Fonds d'actions mondiales Onex » à la même date et une rémunération au rendement sera instaurée avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2025.** La rémunération au rendement sera payable pour chaque trimestre civil (chacune, une **période de calcul**) et correspondra à 20 % du rendement de la série qui excède le rendement de l'indice de référence pendant la période de calcul, sous réserve du seuil, plus les taxes applicables. L'**indice de référence** sera composé à 50 % de l'indice MSCI World Net Total Return (rendement total net en dollars canadiens), à 25 % de l'indice MSCI World Mid Cap Net Total Return (rendement total net en dollars canadiens) et à 25 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX. La rémunération au rendement sera uniquement payable dans la mesure où la valeur liquidative de la série à la fin de la période de calcul est supérieure à la valeur liquidative de la série pour la période de calcul au cours de laquelle la dernière rémunération au rendement a été payée (le **seuil**). Si le rendement de la série du Fonds est inférieur au rendement de l'indice de référence pendant la période de calcul (une **insuffisance**), aucune rémunération au rendement ne sera payable tant que l'insuffisance cumulative pour toute période de calcul antérieure n'aura pas été compensée.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	ONX2003	Gestionnaire du Fonds :	Onex Canada Asset Management Inc.
Date de création de la série :	12 mars 2024*	Gestionnaire de portefeuille :	Onex Canada Asset Management Inc.
Valeur totale du Fonds au 30 avril 2025 :	180 713 833 \$	Distributions :	Annuellement, en décembre, avec des distributions mensuelles ou plus fréquentes de revenu net et/ou de gains en capital nets, au gré du gestionnaire. Les distributions sont automatiquement utilisées pour souscrire des parts supplémentaires du Fonds, sauf si vous faites le choix par écrit de les recevoir en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	s.o. – aucune part de série O n'a été émise depuis la création de cette série.	Placement minimal :	Placement initial, 1 000 \$; chaque placement additionnel, 50 \$

*Le Fonds a été créé initialement le 12 novembre 2010 et ses parts étaient offertes seulement dans le cadre d'une dispense de l'obligation de prospectus.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds a comme objectif principal d'offrir une plus-value du capital en investissant principalement dans plusieurs types de titres axés sur la croissance et sur la valeur inscrits à la cote de bourses internationales situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (30 avril 2025)

	% de la valeur liquidative du Fonds
1. Lloyds Banking Group PLC	4,27 %
2. Air Liquide SA	4,15 %
3. Generali	3,73 %
4. Bankinter SA	3,00 %
5. Shell PLC	2,80 %
6. Airbus SE	2,79 %
7. Nestlé SA	2,76 %
8. Siemens AG	2,69 %
9. Sumitomo Mitsui Financial GR	2,63 %
10. Jet2 PLC	2,52 %
Pourcentage total des 10 principaux placements :	31,34 %
Nombre total de placements :	54

Répartition des placements (30 avril 2025)

Industrie	20,42 %
Services financiers	19,87 %
Santé	9,53 %
Consommation de base	10,36 %
Technologies de l'information	11,29 %
Matériaux	7,29 %
Immobilier	5,56 %
Consommation discrétionnaire	5,81 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,46 %
Services de communication	3,60 %
Énergie	2,80 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Onex Canada Asset Management Inc. estime que la volatilité de ce Fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

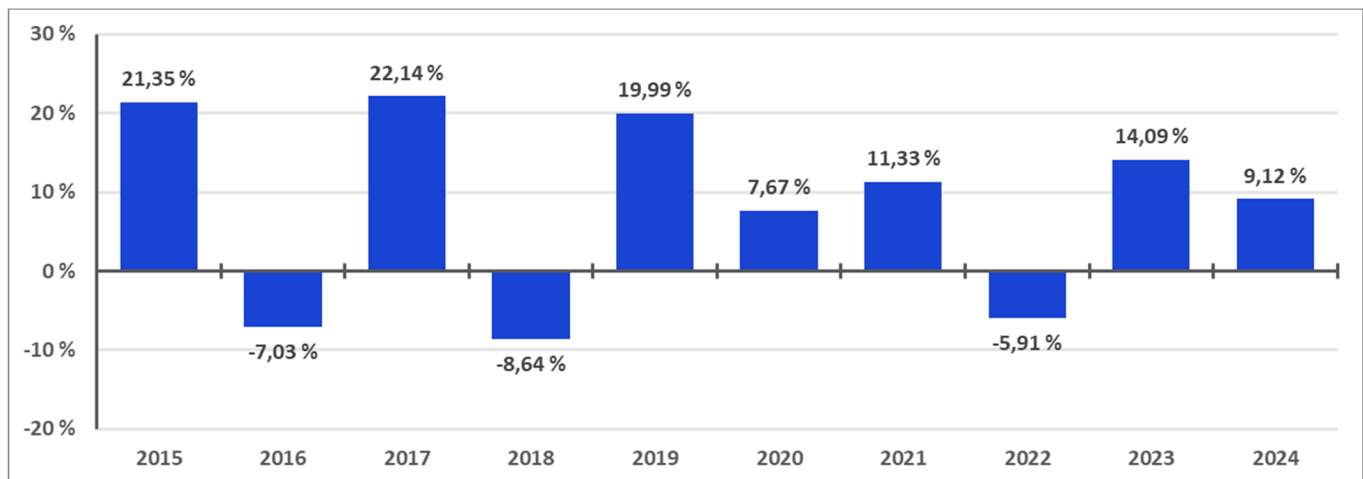
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série O du Fonds au cours des 10 dernières années*. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série O du Fonds chacune des 10 dernières années*. La valeur du Fonds a diminué pendant 3 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendement sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série O du Fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années et jusqu'au 30 avril 2025*. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au début de la période
Meilleur rendement	19,43 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait à 1 194,32 \$.
Pire rendement	-15,77 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait à 842,25 \$.

Rendement moyen

Au 30 avril 2025, une personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série O du Fonds il y a 10 ans détiendrait 1 972,67 \$*, soit un rendement annuel composé de 7,03 %.

*Le Fonds n'était pas un émetteur assujéti avant le 12 mars 2024. Les frais du Fonds auraient été supérieurs pendant cette période si le Fonds avait été assujéti aux exigences réglementaires supplémentaires applicables à un émetteur assujéti. Le Fonds a obtenu une dispense lui permettant de présenter les données sur le rendement de la période avant qu'il ne devienne un émetteur assujéti. Cette dispense permet au Fonds d'utiliser les données sur le rendement qui illustrent le rendement des parts de série A du Fonds depuis leur création jusqu'au 31 juillet 2023 ainsi que celui des parts de série F du 31 juillet 2023 au 12 mars 2024, dans chaque cas rajusté comme si les frais de gestion de la série O étaient en vigueur à ce moment-là.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce Fonds pourrait convenir aux investisseurs qui :

- ciblent une plus-value du capital à long terme
- veulent des actions exposées à des marchés internationaux situés à l'extérieur des États-Unis et du Canada
- peuvent tolérer un niveau de risque moyen
- investissent de moyen à long terme

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant d'impôt à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, que vous les receviez en argent ou qu'elles soient réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série O du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent à l'achat de parts de série O du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais des parts de série O du Fonds sont composés des frais d'administration, des frais d'exploitation et des frais d'opérations.

Les frais d'administration annuels fixes s'élèvent à 0,20 % de la valeur liquidative du Fonds. Étant donné qu'aucune part de série O n'a été émise depuis la création de cette série, ses frais d'exploitation et ses frais d'opérations ne sont pas encore connus.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payable à la société de votre représentant à l'égard des parts de série O du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série O du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de gestion	Les parts de série O sont offertes aux investisseurs qui ont conclu, ou dont la société du représentant ou le gestionnaire discrétionnaire a conclu, une convention relative aux parts de série O avec nous. Les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts de série O, ou les sociétés des représentants et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de série O, ou selon leurs instructions. Ces frais de gestion ne dépasseront pas les frais de gestion annuels des parts de série F du Fonds (0,475 %).
Frais d'opérations à court terme	Nous pourrions imposer des frais de 2 % de la valeur actuelle des parts de série O si vous les faites racheter ou les échangez dans les 30 jours suivant leur souscription.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Onex Canada Asset Management Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Onex Canada Asset Management Inc.
130, rue Adelaide Ouest, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 3P5
Site Web : www.onex.com/onex-private-wealth
Adresse courriel : advisorinfo@onex.com
Téléphone : 416 362-7711

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.